

# Règles du jeu 2024

En participant à l'initiative, les entreprises et les particuliers se déclarent d'accord avec les règles du jeu suivantes :

## **Droit à l'image et communication**

- Tous les droits d'utilisation des images/vidéos ou enregistrements sonores produits pendant l'ensemble du processus (préparation, événement et suivi) reviennent irrévocablement à Galenica SA, sans restriction de temps, de lieu ou de contenu, et peuvent être utilisés dans les médias imprimés et électroniques, ainsi qu'à l'occasion de présentations du Groupe Galenica et de ses filiales (par ex. rapport annuel, SPOT, brochures, Internet, Intranet, présentations, vidéo, podcast, etc. Les entreprises concernées (voir l'engagement des parties, pages 6/7) peuvent, après accord avec Galenica, réutiliser les droits d'image pour leurs propres canaux.
- Les photos de la manifestation (sans publication détaillée des travaux de fond des groupes) sont mises à la disposition de tous les participants, libres de droits, avec la mention des indications suivantes : Galenica Healthcare Professionals Initiative 2024.
- La communication de Galenica SA concernant le contenu de l'initiative et des cas pratiques ainsi que les résultats possibles des groupes peuvent être utilisés en tout temps dans les médias imprimés et électroniques, avec mention des personnes/entreprises impliquées, ainsi qu'à l'occasion de présentations du Groupe Galenica et de ses filiales (p. ex. rapport annuel, SPOT, brochures, Internet, Intranet, présentations, vidéo, podcast, etc. Les entreprises concernées peuvent, après accord avec Galenica, réutiliser ces contenus en interne pour leurs propres besoins.
- Tous les participants sont autorisés à communiquer publiquement sur les thèmes élaborés pendant l'initiative, à condition de mentionner les personnes/entreprises impliquées. Les contenus et le matériel développés dans les groupes individuels doivent être traités de manière strictement confidentielle et ne doivent explicitement pas être communiqués à l'extérieur.

## **Protection des données**

- Pour le déroulement de l'initiative, Galenica peut collecter, enregistrer et traiter des données personnelles telles que le nom, l'adresse et les fonctions.
- Galenica peut également utiliser ces données à des fins de marketing (par exemple, page de renvoi, médias sociaux, etc.).

## **Droits d'utilisation**

- Les entreprises qui soumettent des cas ont les droits sur le contenu élaboré et ont donc le droit de poursuivre le cas pratique sur le plan du contenu après l'initiative.
- Tous les participants du groupe doivent être informés de manière proactive des étapes ultérieures à l'initiative et continuer à en faire partie s'ils le souhaitent/en ont besoin.
- Les entreprises à l'origine des cas n'ont pas de droits d'utilisation exclusifs sur les cas, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'exclusivité sur le thème lui-même, mais qu'il y a une exclusivité sur les contenus élaborés au sein du groupe en l'état à la fin de l'initiative (décembre 2024).
- Les participants respectent les principes du droit des cartels concernant l'échange d'informations autorisé. Les participants travaillant sur le cas pratique (y compris les facilitateurs) sont, dans la mesure du possible, intégrés dans le développement de l'offre par l'entreprise responsable du cas.
- Les participants adoptent dans les groupes une attitude centrée sur les solutions et les patients, exempte de considérations restrictives sur les constellations d'entreprises possibles lors de la collaboration ultérieure.